





COMPTE-RENDU

Réunion d'information sur l'expérimentation de circulation sur le secteur Tondu/Pessac/A. Dupeux

Lundi 26 septembre 2022, salle Amédée Larrieu, place Amédée Larrieu



Etaient présents :

- 46 personnes.
- Dominique Bouisson, maire-adjoint du quartier de Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux.
- Didier Jeanjean, adjoint au maire en charge de la Nature en ville et des quartiers apaisés.
- Patrick Papadato, conseiller municipal délégué en charge de la voirie, de la mobilité et de l'accessibilité.
- Catherine Bénevent, Maud Gourvellec, David Laurenti, Pole Territorial, Bordeaux Métropole.
- Benoit Nicot, Jean-Marc Compagno, Véronique Augé, Mairie de quartier Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux.
- Christine Le Pape-Martin, Isabelle Burssens, Mission Démocratie Permanente.

INTRODUCTION

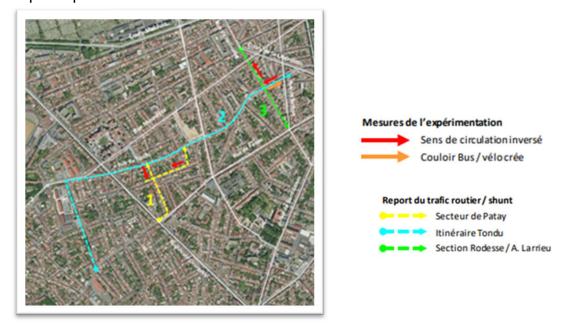
Dominique Bouisson, maire-adjoint du quartier Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux introduit la rencontre en rappelant que la réunion de ce soir est une réunion de restitution à l'occasion de laquelle seront présentés les retours d'usage et les comptages réalisés par les services métropolitains. Il remercie tous les contributeurs de leur participation que ce soit via la plateforme de la participation ou par mail, et quelques soient les avis déposés. Il s'agit donc d'une réunion d'étape permettant de témoigner des analyses réalisées par Bordeaux Métropole. Dominique Bouisson souhaite réaffirmer la politique de la ville qui est de tenter d'apaiser la vie des quartiers, de réduire les flux de circulation et l'utilisation des véhicules pour promouvoir d'autres modes de déplacement afin que tout un chacun puisse trouver un nouveau confort de vie dans le quartier. Il est conscient que cette expérimentation comporte des contraintes pour les riverains et les usagers.

I. RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'EXPERIMENTATION

Maud Gourvellec, cheffe de projet, Pole Territorial de Bordeaux Métropole, rappelle les objectifs de cette expérimentation.

Les objectifs sont les suivants :

- 1. Eviter la création d'itinéraires malins dans le secteur de Patay pour rejoindre la rue du Tondu depuis la barrière de Pessac
- 2. Casser l'attractivité de l'itinéraire de la rue du Tondu depuis les rues Bethmann, Béchade et Léo Saignat
- 3. Apaiser la section entre les places Rodesse et Amédée Larrieu, en reportant l'itinéraire inter-quartier sur le cours de la Libération et la rue de Belfort plus adaptées pour ce flux.



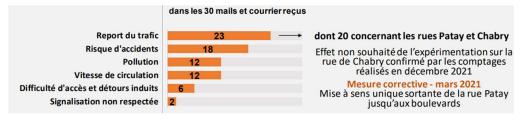
II. LES RETOURS D'USAGE

Sur les 7 000 habitants du secteur proche (secteur entre les boulevards, le cours d'Albret et la rue de Pessac - données de population 2018 de l'INSEE à l'IRIS) :

- 263 questionnaires reçus par la Ville de Bordeaux.
- 29 mails envoyés à Bordeaux Métropole.
- 1 courrier (des parents d'élèves du lycée Magendie).
- 1 pétition transmise par Mme Castet de 524 signataires.

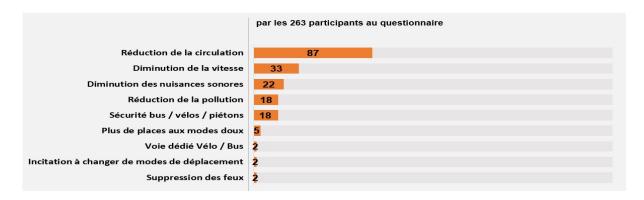
A - Suite à l'analyse des questionnaires, des mails et de la pétition, les inconvénients avancés de l'expérimentation sont :







B - Suite à l'analyse des questionnaires, des mails et de la pétition, les avantages avancés de l'expérimentation sont :



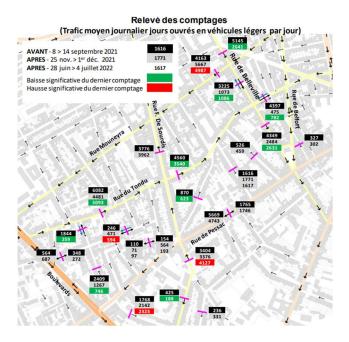
III. LES COMPTAGES

L'atteinte des objectifs :

- Eviter la création d'itinéraires malins dans le secteur de Patay pour rejoindre la rue du Tondu depuis la barrière de Pessac Rue Colonel Grandier-Vazeille : 2409 à 746 v//jour
- Casser l'attractivité de l'itinéraire de la rue du Tondu depuis les rues Bethmann, Béchade et Léo Saignat Rue du Tondu : entre - 1000 et -3600 vl/j selon les sections
- Apaiser la section entre les places Rodesse et Amédée Larrieu, en reportant l'itinéraire interquartier sur le cours de la Libération et la rue de Belfort plus adaptées pour ce flux.

Belleville : 5145 à 2641 vl/j, puis 3225 à 1086 vl/j

Louis Mie: 4349 à 2631 vl/j (-40%)



IV. SYNTHESE DES REMARQUES ET ECHANGES

Important

Les encadrés bleus contiennent les éléments de réponse apportées en séance mais aussi des compléments techniques apportés par les services concernés depuis.

A - Questions et observations d'ordre générale sur l'expérimentation

<u>Habitant de la rue Landiras</u>. Je trouve votre solution timorée. Pour ma part, j'interdirai la circulation dans le centre ville, par couches successives. On y viendra un jour alors autant anticiper la situation.

Cette observation est prise comme un encouragement.

Il est rappelé que l'objectif n'est pas d'interdire la circulation des voitures, à l'exception des situations qui le justifient pleinement (comme devant les écoles par exemple), mais bien de la distribuer autrement pour un partage équitable de la voie.

Aujourd'hui, la municipalité souhaite limiter le trafic de transit au cœur des quartiers, ce qui implique parfois de compliquer aussi l'accès des riverains à leurs quartiers. Mais les résultats ne souffrent d'aucun doute. Avec des baisses constatées de 1000, 2000 ou 3000 voitures par jour sur certains axes, même sur une semaine, il n'existe aucune ambiguité sur l'atteinte des objectifs.

<u>Habitante</u>: On parle des voitures et des vélos mais peu des piétons. Est-ce normal? Je marche et je trouve que les trottoirs ne sont pas en bon état et sont souvent encombrés. L'exemple de la rue de Talence est cité.

La priorité de la ville de Bordeaux est donnée aux piétons et aux personnes à mobilité réduite. Dans le secteur de l'hypercentre, la piétonisation des rues va être augmentée avec un doublement de la surface dédiéee aux piétons, passant de 40 à 80 hectares, et une réflexion est menée au niveau de chaque quartier pour améliorer la situation. Les habitants sont également invités à prendre contact avec la mairie de quartier pour signaler les trottoirs dégradés ne permettant pas un cheminement piétonnier

confortable. En fonction du constat réalisé par les services, des travaux de réfection pourront être réalisés.

Par ailleurs, sur la rue de Pessac, c'est la place concédée à la voiture qui réduit l'espace dévolu aux piétons, avec deux voies de circulation et une de stationnement. Cette situation n'est pas satisfaisante ni pour les piétons, ni pour les bus, ni pour les les voitures. Il s'agit donc de rétablir une plus grande équité entre les usages par un meilleur partage de la voirie entre, prioritairement les piétons et les personnes à mobilité réduite, puis les transports en commun, ensuite les vélos et enfin les voitures.

Habitante de la rue de **Belleville**. L'idée était de faire baisser le trafic. Bravo, je ne reviendrais pas dessus. Je souhaiterais parler des futurs aménagements et notamment de l'inclusion des **Personnes à Mobilité Réduite (PMR)**. Le changement du sens de la circulation avec les places handicapés qui restent du même côté, cela devient problématique. Avez-vous prévu quelque chose ou dois-je penser à vendre et à déménager ?

La mairie de quartier, alertée par un courrier, s'efforce de trouver une solution à cette situation, en tenant compte des contraintes de giration des véhicules de collecte et de secours et en limitant la suppression de places de stationnement dans la rue. Une réponse sera apportée dans les meilleurs délais.

La ville considère la place des PMR comme un impératif auquel elle bne peut déroger dans tous les travaux qu'elle mène dans le cadre de la Nature en Ville, tant pour leurs trajets sur les trottoirs que pour le stationnement. Toutes les demandes sur le sujet sont donc prioritaires dans la mise en œuvre des plans de circulation. Dans le cadre d'aménagement d'espaces publics, le stationnement peut être supprimé, mais jamais le stationnement PMR. L'inclusion doit précéder toutes les autres politiques, depuis l'inclusion à l'école jusqu'à la vie quotidienne exposée ici.

<u>Habitante</u>: J'ai assisté à plusieurs réunions dans le quartier. On s'est toujours plaint qu'il y avait trop de circulation. Nous n'étions pas contents et rien ne bougeait. A présent, des essais sont réalisés et sont cohérents en s'efforçant d'éviter le trafic de transit sur le secteur. Effectivement, cela change les habitudes des riverains et a une incidence sur le trafic local. Je suis comme vous, j'habite le quartier et pour rentrer chez moi, je fais des détours. Je voulais dire que même si la situation n'est pas parfaite, les choses bougent enfin. S'il ya des comptages et que des ajustements se font au furet-à mesure, alors on peut arriver à quelque chose de bien.

<u>Habitant de la rue Landiras</u>: Des expériences et des tentatives sont faites et fonctionnent a priori. Je souhaite féliciter l'équipe municipale de mener des expérimentations afin de faire baisser le trafic. **Côté bus**, je suis un usager de trois lignes. La ligne 4 est déviée par les boulevards. Les arrêts de la ligne 11 changent sans cesse et il n'y a pas d'arrêt entre la place de la Victoire/cours de la Marne et la place de la République.

Les habitants sont remerciés pour leur soutien.

Les trajets des lignes de bus ont été modifiés en raison des nombreux travaux dans le quartier, créant de fait certaines incohérences dans les circuits. Cependant, les usages traditionnels devraient revenir à la normal à l'issue des travaux du bus express et de la rue François de Sourdis.

B - Questions et observations particulières relatives à la rue du Tondu

<u>Habitante</u>: Au niveau de **l'intersection des rues du Tondu et Landiras**, les voitures accélèrent. C'est typiquement un endroit qu'il faudrait aménager et végétaliser. Par ailleurs, ce serait bien que la rue du Tondu soit mieux aménagée pour les vélos (pistes cyclables).

Un projet est à l'étude à l'intersection des rues du Tondu et Landiras afin de réduire la vitesse à cet endroit. Si le projet est porté par les riverains, il pourra intégrer de la végétalisation.

<u>Habitante</u>: Je trouve très bien que le flux de circulation ait été divisé par deux. Mais ne pensez-vous pas que les commerçants aient divisé leur chiffre d'affaire par deux? Pensez-vous les indemnniser? Que faire pour les trois à quatre commerçants à l'angle de la rue du Tondu et de la rue Louis Mie?

Même s'il est difficile d'affirmer que la baisse du chiffre d'affaires constatée est à imputer au seul changement de sens de circulation, la municipalité a conscience que les commerçants peuvent être impactés et souhaite les accompagner au mieux. Pour cela, des mesures ont été prises dès que la mairie de quartier a été saisie avec la création d'un arrêt minute. A noter que les études relatives aux changements de modes de déplacement dans les villes démontrent que lorsque la place des piétons ou des cyclistes est renforcée, les commerces le sont également à moyen terme.

Habitante de la portion haute de la rue du Tondu entre les boulevards et la rue Desse : Je suis très contente de voir que le trafic baisse, même si je n'ai pas ce ressenti là et si je pense que cette baisse est liée à la periode de comptage choisie (vacances scolaires). Pensez-vous que la partie haute de la rue du Tondu soit adaptée pour accueillir tout ce trafic ?

Habitant de la rue du Tondu entre la rue Desse et la rue François de Sourdis : Je n'ai pas non plus l'impression d'une baisse de la circulation. Ce qui m'inquiète, c'est que cette rue va devenir le plus gros point noir du quartier et accueillir le plus grand volume. Qu'avez-vous prévu pour diminer le volume important sur la rue du Tondu par rapport aux autres rues ? Existe-t-il un moyen de casser les flux du côté de la Béchade ?

Les comptages ont bien été réalisés en dehors des périodes de vacances scolaires, comme le montrent les dates précisées en partie III. La présence des compteurs constatée par les riverains pendant les vacances ne peut être liée qu'à leur mise en place et nullement au comptage effectif.

Cela étant, les comptages réalisés démontrent objectivement une diminution du trafic sur les trois périodes de comptage même si le ressenti peut être différent. Pour autant, la ville ne peut se satisfaire du trafic sur le haut de la rue du Tondu.

Des solutions seront étudiées avec les services techniques pour améliorer dans la mesure du possible la situation.

Habitante de la rue du Tondu: Nous nous inquiétons sur le fait que la rue de Pessac va être fermée dans un sens. Les automobilistes vont revenir du lycée Magendie vers la rue François de Sourdis, prendre la rue Landiras et la rue du Tondu qui va devenir un boulevard. Toutes les rues vont déboucher rue du Tondu. Cela va être infernal. Qu'allez-vous faire par rapport à ce problème?

Habitante de la rue du Tondu: La portion mise en sens interdit, je suppose que c'était pour limiter le flux de circulation. Or, il semble qu'il y ait toujours autant de monde. Maintenant? Si vous mettait la rue de Pessac en sens interdit, dans le sens des boulevards vers le centre-ville, comment allons nous faire pour aller dans le centre? Pour le moment, on ne peut plus passer par la rue du Tondu. On doit emprunter la rue Louis Mie. Mais place Amédée Larrieu, on ne pourra plus tourner pour remonter la rue de Pessac. Comment allons-nous faire?

La modification du sens de circulation sur la rue du Tondu a bien pour objectif de casser l'attractivité de l'itinéraire de la rue du Tondu depuis les rues Bethmann, Béchade et Léo Saignat.

C - Questions et observations relatives aux autres rues du secteur (rue de Patay, rue de Belleville, rue des Treuils, rue de Ségur, rue Mouneyra, rue Pagès etc.)

Habitant de la rue de Patay: J'ai vu tous vos changements de sens de circulation. Deux remarques: la première est que la rue de Patay est interdite par tronçons et les tronçons ne sont pas tous dans le même sens. On voit souvent des voitures qui prennent la **rue de Patay à contresens**, en sens interdit. Les GPS n'ont pas eu le temps de se mettre à jour. La situation me semble difficile à gérer. Que peut-on faire pour améliorer la mise en oeuvre de ce nouveau plan de circulation?

La situation de la circulation rue de Patay va être regardée d'un point de vue technique. La difficulté est de mettre à jour les différents GPS. Le plus embêtant est que la situation perdure.

Vérifications faites, les principaux GPS sont à jour. La situation devrait donc s'améliorer, même s'il n'est pas exclu de voir encore quelques infractions.

<u>Habitante de la rue du Tondu</u>. J'avais l'habitude d'emprunter la rue de Patay pour aller faire mes courses. J'entends qu'il faut prendre davantage le vélo. Je me sens stigmatisée. J'ai du modifier mon itinéraire. Pourquoi le tronçon très court rue de Patay a-t-il été modifié ? Et pourquoi ce désert urbain organisé rue Jean-Renaud Dandicolle ?

Le tronçon très court de la rue de Patay a été modifié à la suite des comptages de décembre pour supprimer le trafic de transit qui s'est crée sur la rue de Chabry.

Par ailleurs, la rue JR Dandicolle est devenue une vélorue à l'issue de l'expérimentation menée par la précédente municipalité. Par principe, elle doit permettre un usage à la fois sécurisé et apaisé pour les automobiles et les vélos, impliquant des mesures pour réduire le trafic motorisé existant. Elle fonctionne plutôt bien aujourd'hui et l'objectif est de poursuivre dans ce sens avec la perspective de créer de nouvelles vélorues.

<u>Habitante</u>: vous avez constaté qu'il y avait eu une augmentation du trafic déjà assez important en temps normal rue des **Treuils**. Des aménagements sont-ils prévus pour calmer la circulation, notamment pour le lycée ?

Les rues des Treuils et de Ségur vont bénéficier de la mise à sens unique de la rue de Pessac. Les automibilistes qui passent aujourd'hui rue de Ségur et rue desTreuils

pour descendre la rue de Pessac, ne pourront plus le faire demain. Ce trafic est donc voué à disparaître.

Compte-tenu des comptages, ce secteur fera l'objet d'une attention particulière dans les mois à venir. En fonction des évolutions liées à la rue de Pessac, si le trafic persiste, des aménagements seront envisagés sur ces rues.

Habitante de la rue Mouneyra, au niveau de la place et de l'école : Le compteur a été placé tout en haut dans la rue. N'aurait-il pas été intéressant d'en mettre un plus bas ? J'ai l'impression d'avoir une circulation toujours aussi dense. Des aménagements sont-ils prévus rue Mouneyra ?

Même si le lien direct avec l'expérimentation du Tondu n'est pas vérifié, les comptages réalisés ne sont pas satisfaisants et doivent attirer aujourd'hui l'attention. Le trafic de cette rue reste ainsi un point de vigilance et fera l'objet d'un suivi particulier.

<u>Habitant de la rue **Pagès**:</u> Depuis des mois, nous subissons les travaux. Il est difficile de pouvoir rentrer chez soi en voiture.

<u>Habitant de la rue Pagès</u>: Je cherche la cohérence dans votre nouvelle politique. Souhaitez-vous que l'on se promène dans notre quartier avant de rentrer chez nous? Souhaitez-vous que l'on se gare en extérieur? Il serait préférable d'avoir des schémas simples. Ecoutez-vous les citoyens? Ou passez-vous outre leurs observations? Pensez-vous conserver ces nouveaux sens de circulation?

Ce secteur concentre de nombreux travaux qui impactent directement rue Pagès, en particulier la construction du projet immobilier « Le Cardinal » qui génère des flux de camions ainsi que le réaménagement du carrefour à l'angle de la rue du Tondu et de la rue François de Sourdis actuellement fermé mais qui va prochainement rouvrir (début novembre). A cela s'ajoutent les travaux menés sur le groupe scolaire Alphonse Dupeux, les futurs travaux de la paroisse Saint-Victor, le projet d'installation, en front de rue, d'une boulangerie et le projet de rénovation de la place d'Arlac. A l'issue de tous ces travaux, des solutions pour apaiser le secteur et faire diminuer le trafic trop dense seront recherchées.

<u>Habitant</u> : vous envisagez de passer à sens unique la **rue de Ségur**. Elle est actuellement à sens unique.

Habitant de la rue du Tondu : Vous allez mettre la rue de **Pessac** en sens unique. Il va donc y avoir un bus dans le sens entrant qui ne va plus pouvoir accéder à la rue de Pessac. Que va-t-il advenir de cette ligne de bus ? Va-t-elle être assignée à la rue du Tondu ?

III CONCLUSION

Didier Jeanjean, adjoint au maire en charge de la Nature en ville et des quartiers apaisés : Ce soir, nous vous avons écouté. Nous avons aussi noté les différents points de vigilances que vous avez signalés.

Dominique Bouisson, maire-adjoint du quartier Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux : il s'agissait aujourd'hui d'une réunion d'étape. Nous vous avons rendu compte des comptages réalisés, des questions posés. Une décision sera prise par la suite dont vous serez informés.